



**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le **Mercredi 19 septembre 2012** à 18h30 le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en séance publique dans la salle du 1<sup>er</sup> étage de la CCB, sous la présidence de **M. Gérard FROMM, Maire.**

**CONVOCAATION**

Date	12/09/2012
Affichage	12/09/2012

**NOMBRE DES MEMBRES  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

En Exercice	Présents	Procurations et Absents
33	28	5

**THEME : PATRIMOINE 4.**

**OBJET : ASA CANAL  
GAILLARD - REALISATION  
D'UN FILM DOCUMENTAIRE  
- PARTICIPATION  
FINANCIERE.**

**Etaient Présents :** POYAU Aurélie, CIRIO Raymond, DAERDEN Francine, GUIGLI Catherine, DUFOUR Maurice, MARCHELLO Marie, MARCADET Didier, GUERIN Nicole, DJEFFAL Mohamed, JIMENEZ Claude, NICOLOSO Alain, PONSART Marie-Hélène, PROREL Alain, PETELET Renée, CODURI Laetitia, FABRE Mireille, AIGUIER Yvon, BRUNET Pascale, JALADE Jacques, DAVANTURE Bruno, RAPANOEL Séverine, SIMOND Stéphane, FERRUS Christian, VALDENNAIRE Catherine, NUSSBAUM Richard, ROUBAUD Sabin, SEZANNE Philippe.

**Etaient Représentés :**

MUSSON Pascal pouvoir à MARCADET Didier.  
PEYTHIEU Eric pouvoir à DAVANTURE Bruno.  
BOVETTO Fanny pouvoir à POYAU Aurélie.  
ESTACHY Monique pouvoir à SEZANNE Philippe.  
ESCALLIER Karine pouvoir à FERRUS Christian.

**Absents-Excusés :**

MUSSON Pascal, PEYTHIEU Eric, BOVETTO Fanny,  
ESTACHY Monique, ESCALLIER Karine.

**Secrétaire de Séance :** DJEFFAL Mohamed.



Rapporteur : Alain PROREL.

Lors de la réflexion sur la remise en eau des gargouilles, l'ASA du Canal Gaillard a souhaité associer aux travaux, la réalisation d'un film documentaire valorisant le patrimoine des canaux briançonnais.

L'objectif de ce projet est d'engager une réflexion sur la gestion et le partage de l'eau en montagne afin d'interpeller chacun de nous sur les modes de consommation.

Ce film, d'une durée de 26 minutes, au format HD 16/9, est commandité par l'ASA du canal Gaillard et produit par SAS Aximée productions.

Le film passera sur la chaîne MONT BLANC TV8 et a reçu le soutien du Centre National de Cinématographie. Il sortira également en DVD.

Le budget du film s'élève à 53 097,97 € TTC

Le plan de financement est le suivant :

MONT BLANC TV 8 et CNC	31 980,31 € TTC
SAS Aximée productions	5 488,78 € TTC
Commune de la Salle les Alpes	1 000,00 € TTC
Commune de Saint Chaffrey	1 000,00 € TTC
Commune de Briançon	1 000,00 € TTC
Région PACA	1 200,00 € TTC
Conseil Général 05	2 000,00 € TTC
ASA Canal Gaillard	9 428,88 € TTC
<b>Total</b>	<b>53 097,97 € TTC</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- D'approuver la proposition de participation financière de la ville à ce projet ;
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou, en cas d'empêchement, un adjoint, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

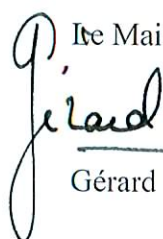
POUR : 33

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

Et les membres présents ont signé au registre après lecture.

POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME.

Le Maire,  
  
Gérard FROMM



TRANSMIS LE 25 SEP. 2012

PUBLIÉ LE 25 SEP. 2012

NOTIFIÉ LE 27 SEP. 2012